

# L'actu des Représentants du Personnel Siège

## Octobre & novembre 2021

---

### Même avec le masque, on respire !

- La crise sanitaire nous accorde une pause. La situation s'aggrave dans de nombreux pays, mais la France est pour l'instant épargnée par la 5ème vague. A FTV, selon les dernières données officielles à la mi-novembre, on reste dans le vert, avec 5 cas seulement de covid, dont 1 au siège. Le respect des gestes barrières et le port du masque s'imposent toujours, et encore plus dans les salles de réunions, où la distanciation d'un mètre n'est pas respectée.

Le cabinet médical dispose maintenant de doses de Pfizer, pour les vaccinations. Des masques chirurgicaux, sont disponibles à l'accueil, en cas de besoin et en particulier pour les intermittents et CDD qui n'ont pas reçu de masques en tissu. Pour obtenir du gel ou des lingettes, il faut passer commande sur Atlas. Les stocks ont été reconstitués.

### Télétravail et monKiosque

- Après le télétravail total, décidé en urgence pour raison de covid, le télétravail se pratique désormais selon les règles de l'accord direction-syndicats ([lire l'accord ici ➔](#)).

Maximum la moitié de son temps de travail (2,5 jours en moyenne), à condition d'avoir l'accord de son chef de service et remplir certaines conditions (avenant, éloignement, attestation d'assurance...). Les jours de télétravail doivent être déclarés dans monKiosque

Dans certains services, le télétravail ne va pas de soi. Alors qu'on a su l'apprécier en pleine crise sanitaire, certains chefs renâclent, mais dans tous les cas, ils doivent motiver leur décision. En cas de difficultés, n'hésitez pas à demander conseil à vos représentants de proximité. Précision de la RH : en dessous de 40 jours de télétravail par an, il n'est pas nécessaire de signer un avenant, le travail ponctuel est dans ce cas possible, après accord de son N+1.

### Échec à la filialisation

- Le transfert à FTV Studio ne se fera pas ! Il a fallu un drame, une tentative de suicide d'une salariée (heureusement hors de danger) pour que la direction prenne conscience du rejet massif de son projet de filialisation d'émissions historiques vers France Télévisions Studio.

85 salariés, majoritairement journalistes, appartenant aux émissions comme Télématin, Thalassa, Faut Pas rêver, Des Racines et des Ailes, Passage des Arts, Des Chiffres et des Lettres, que la direction voulait transférer d'office à sa filiale de production.

Un saut dans l'inconnu, dans une filiale à l'avenir incertain et avec perte de l'accord collectif FTV. Après 7 mois de résistance, avec l'appui des CSE et des principaux syndicats, le directeur des programmes revoit son projet. C'est le volontariat qui primera, mais quand on connaît les méthodes de FTV Studio, on doute qu'il y ait beaucoup de volontaires.

## Compte personnel de formation

- A la question de savoir si une formation financée par son CPF peut être prise sur le temps de travail, la réponse est non. Il faut déposer des congés ou des RTT, le salarié est totalement libre du choix de sa formation.

Mais il peut y avoir des exceptions. L'accord GPEPP, du 5 mars 2020, prévoit qu'une formation CPF peut être effectuée sur tout ou partie du temps de travail, dans certaines conditions : intérêt pour l'entreprise, accroissement des compétences, choix avec le responsable hiérarchique et la RH.

## Comités salaires

- Les bénéficiaires d'une augmentation ou d'une promotion ont été informés par leurs chefs de service, ou vont l'être dans les jours qui viennent, pour une mise en paie en novembre ou décembre.

Encore trop peu de salariés ont autorisé la communication de leurs données aux comités des salaires (un journaliste sur 3 et un PTA sur 4), ce qui est préjudiciable à la transparence. Une nouvelle fois, l'examen des cas a montré l'immense pagaille dans la gestion des ressources humaines.

Les disparités salariales sont abyssales : à âge et ancienneté comparables, même avec des entretiens annuels nickel, on relève des écarts de 4 000 € par an entre 2 preneurs de son, jusqu'à 11 000 € entre deux chefs monteurs, 10 000 € entre 2 journalistes spécialisés ou entre 2 grands reporters et parfois plus

## Politique du secret

- Bien que ce soit écrit noir sur blanc dans les accords, la RH s'assoit sur ses engagements.

Contrairement aux années précédentes, elle a refusé de communiquer aux comités la liste complète des salariés, avec mention de l'emploi, de la classification, fonction ou palier. Ces éléments permettaient aux représentants du personnel de suivre les évolutions de carrière et de signaler les disparités. Ils permettaient également un suivi des effectifs et du nombre de mesures attribuées.

Autant de petits secrets, bien gardés, pour continuer à attribuer promotions et augmentations de manière discrétionnaire et discriminatoire.

## Salaires, tous perdants

- Avec la reprise de l'inflation, 2021 sera une année noire pour les salaires. Deux chiffres résumant tout : 3,2 % de hausse des prix en septembre (taux harmonisé européen) vs 1,75 % de progression de la masse salariale. Même ceux qui vont bénéficier d'une mesure à 2 ou 3 % verront leur salaire réel reculer.

Pour les autres, les oubliés à répétition, c'est une perte substantielle de pouvoir d'achat, dans une période où les prix du gaz ou des carburants s'envolent et que les loyers n'ont jamais été aussi chers. Avec un pourcentage de bénéficiaires de 33 %, il faut attendre en moyenne 3 ans pour être augmenté.

## Quelques euros de plus

- Le seul plus constaté sur les feuilles de paie d'octobre, c'est l'augmentation de la prime d'ancienneté, majorée de 0,66 % au 1<sup>er</sup> janvier, soit quelques petits € de plus.

En réalité, avec l'inflation, c'est plusieurs € de moins.

## Attention travaux

- Après plus de 2 années d'attente, suite à une interdiction de la préfecture, qui avait relevé un grand nombre d'irrégularités en matière de sécurité, les travaux d'aménagement ont repris. La commission de sécurité de la préfecture, a donné son feu vert.

Parmi les chantiers stoppés, franceinfo, avec l'aménagement en cours d'une salle de repos dans l'ancienne salle des conférences (le grill). Les commandes de mobilier et des éléments de décoration, pour ne pas être à la vue de l'extérieur, ont été passées.

En projet aussi, la salle de rédaction, côté Seine, pour mieux isoler les deskeurs et chargés d'édition et une réorganisation de l'espace Télématin, au 4<sup>ème</sup>, pour créer un espace d'équipement pour les chefs de plateau.

## Le Kiosque aurait une bonne mémoire...

- Au moment du passage au nouvel outil monKiosque, certains collaborateurs semblent avoir perdu des congés.

Les RP ont demandé à la direction si elle était en mesure d'apporter des éléments sur les compteurs, avant et après le basculement sur le nouvel outil.

Cette dernière affirme avoir tous les éléments en sa possession et indique avoir fait des vérifications nécessaires sans avoir trouvé d'erreurs.

## ... mais souffre d'un développement incertain

- Quand monKiosque sera-t-il enfin totalement développé en conformité avec l'accord collectif ?

Cela semble un vœu pieux à entendre la direction qui affirme que certaines dispositions, comme la compensation de la réduction de la durée du repos quotidien (Art 2.1.1.2 pour les PTA et 3.3.2.1 pour les journalistes), ne seront pas développées car non prioritaires...

## Un smartphone pour tous encore retardé...

- Le projet "un smartphone pour tous" devait intervenir dans le courant du second trimestre 2021, mais la direction réfléchit à une solution pour rendre ces téléphones plus fiables.

Il faudra donc attendre et continuer à utiliser son téléphone personnel pour utiliser les applications de FTV...

## • **REDACTIONS ET DIRECTION DE L'INFORMATION**

### Élections chez les journalistes

- Les journalistes votent pour élire leurs représentants à la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP).

Faute d'avoir obtenu le quorum, malgré une participation en hausse (39 %), un 2<sup>ème</sup> tour est organisé du novembre à 17 heures au 7 décembre 13 heures.  
(lire ici ➡ [le communiqué du SNJ-CGT](#))

Le vote se fait par voie électronique. Si vous avez perdu votre code de sécurité ou votre mot de passe, vous pouvez les récupérer, facilement, sur le site de la Commission, en cliquant sur ce lien [en cliquant sur ce lien ➡](#).

## ETP : l'hémorragie

- 1 500 salariés de moins, à FTV, en près de 10 ans, c'est l'aveu de Delphine Ernotte, devant les députés de la commission des Affaires culturelles. Une baisse de 15 % des effectifs.

A la direction de l'info, les effectifs sont passés de 1 173 en 2015 à 1 138, tout en créant franceinfo, qui compte aujourd'hui plus de 120 ETP, sans compter avec les techniciens.

## Conflits à venir dans les rédactions

- De plus en plus de travail avec de moins en moins de monde, la situation devient intenable dans toutes les rédactions. On enchaîne les sujets, les tournages, les papiers, tout le monde est essoré. Pareil chez les monteurs, les OPS, au PC info, chez les assistantes.

A la rédaction numérique franceinfo.fr, le SNJ et le SNJ-CGT ont déposé une saisine pour obtenir des postes supplémentaires et la garantie de remplacement des départs. La direction tergiverse et renvoie aux arbitrages budgétaires. La grève semble maintenant inévitable.

## SOS EVN

- Veut-on faire mourir, à petit feu, le service EVN-agences d'images ? 11 coordinateurs des échanges en 2018, ils ne sont plus que 6. Les départs ne sont pas remplacés, alors que les demandes de franceinfo sont de plus en plus nombreuses et que les exigences des éditions n'ont pas diminué. Tout le travail se reporte sur les 3 ou 4 coordinateurs présent chaque jour, et 1 à 2 le week-end.

Côté conditions de travail, le service des échanges internationaux n'a pas été gâté par la fusion et les réaménagements des rédactions, confiné dans un étroit local tout en longueur. Les coordinateurs se retrouvent à un mètre d'un mur d'écrans, sur lesquels défient toutes les misères de la terre : guerre, inondations, séismes, crimes... Fatigue des yeux, fatigue psychologique, stress, charge de travail...

Les représentants ont alerté à maintes reprises sur la pénibilité de ces activités les mauvaises conditions de travail dans ce service en déshérence.

Dernier exemple, un journaliste attend depuis plus d'un an la réparation de son écran d'ordinateur qui scintille sans arrêt. « Une réflexion sur les missions et sur l'organisation du service est toujours en cours » nous dit-on, ce qui ne présage rien de bon !

En attendant, si on pouvait changer l'écran du collègue...

## DUER de pacotille

- Le document unique d'évaluation des risques (DUER) est censé lister les risques professionnels et les actions de prévention qui en découlent.

A la direction de l'info, quelle crédibilité peut-on accorder à ce document, rédigé par le secrétaire général ?

Peut-on être juge et partie, être garant à la fois des équilibres budgétaires, serrer la vis des ETP, établir des plannings démentiels et protéger la santé des salariés.

Pas étonnant que le document reste évasif sur la plupart des points durs : rien sur les amplitudes de travail des forfait-jours, rien sur le travail sur écran prolongé, rien sur les équipes de reportage qui doivent se coltiner, à deux, tout

le matériel de reportage + le TVU, rien sur la protection des rayonnements électromagnétiques, rien sur la suractivité des uns et la mise à l'écart des autres...

### Taxi et retour à domicile après 22 heures

- Ça pourrait être simple, mais ce serait trop beau.

Pour les fins de service ou les prises de service matinales, FTV est en contrat avec 2 compagnies : G7 et Le Cab. Après, ça dépend...

Si on est de franceinfo, de la rédaction, ou de la DRM, ce n'est pas pareil : « Les salariés qui terminent leur service au-delà de 22h ou prennent leur service avant 6h30 doivent se rapprocher de leur chef de service pour connaître les modalités de réservation sur le compte qui leur a été attribué ». Ils n'ont pas à faire l'avance de la course, c'est FTV qui paie directement.

Dans les autres cas, comme les départs/retours de mission, il faut payer directement la course et se faire rembourser après ... via concur !

### 6 € pour le petit dej'

- A l'évidence, l'administration de FTV n'a pas encore réalisé qu'il y avait une rédaction de plus, celle de franceinfo, avec des gens qui se lèvent tôt : sur le pont dès 4 heures du matin pour les directs, jusqu'à 11 heures/midi, le ventre creux.

Les salariés qui ont des heures « normales » de travail ont droit à la cantine, subventionnée. Ceux qui se lèvent tôt en sont entièrement de leur poche.

Les RP demandent à FTV de s'adapter aux nouvelles réalités, et de tenir compte de la multiplication des horaires atypiques.

A l'usure, la RH a fini par répondre : « La réglementation ne prévoit aucun remboursement de petit déjeuner s'il n'est pas associé à un découcher.

Toutefois, dans certaines circonstances laissées à l'appréciation du service mission (départ très matinal en avion ou en train compte tenu du temps nécessaire pour rejoindre l'aéroport ou la gare), un remboursement exceptionnel peut être envisagé. Il sera alors plafonné à 6€ ».

A côté de la plaque, donc, puisque ce n'était pas la question posée. Nous la reposons : et les équipes de franceinfo/Télématin ?

### Pékin-Shanghai

- C'est en consultant la bourse pour l'emploi qu'on a appris que le bureau de Pékin était transféré à Shanghai, sans aucune information, ni consultation du CSE et des RP. Pour quelles raisons ? Mystère.

En fait de bureau, il n'y a que le correspondant qui est de France 2, tout le reste du personnel, est recruté localement : un JRI-monteur, 2 producteurs, un comptable et un chauffeur. Le poste de correspondant sera libéré en août prochain.

### Le Dakar de la honte, 3<sup>ème</sup>

- Une nouvelle fois, FTV va offrir une magnifique vitrine à la dictature saoudienne, qui bafoue sans relâche les droits humains : une quarantaine de peines de mort exécutées au cours des six premiers mois de 2021.

Pendant ce temps, le service des sports va monter de belles images du rallye « au pays des sables », et « donner une meilleure image de l'Arabie Saoudite », comme l'a déclaré, le coureur automobile, Stéphane Peterhansel.

Et côté 20 heures, va-t-on profiter de « l'ouverture » du prince Mohammed Ben Salmane pour montrer l'envers du décor, la vraie face de l'Arabie : celle de la répression, de la prison pour les militantes et militants des droits humains ?

La direction de l'info se défausse en déclarant que c'est aux journalistes de la rédaction de faire des propositions.

Entendu ? Pour l'honneur de la profession, faites votre demande de visa sans tarder.

### International, l'éditorial dans le désert.

- Alors que les tensions entre l'Algérie et le Maroc font craindre un conflit, une mission au Sahara Occidental aurait permis d'éclairer la situation géopolitique et son historique.

La mission a été refusée, sous prétexte de conditions de sécurité, alors que d'autres médias s'y sont rendus sans problème. Le manque d'intérêt des JT pour traiter de la question a aussi été évoqué.

Que la mission ait été proposée par le journaliste nouvellement réintégré, Joseph Tual, n'a rien à voir dans la prise de cette décision, nous affirme-t-on.

### La mobilisation de preneurs de son commence à payer

- Petit rappel, au printemps dernier, les ingénieurs du son reportage ont d'abord adressé une lettre à la direction de l'information, dénonçant l'éparpillement des tâches et l'impossibilité croissante d'exercer leur cœur de métier : le reportage.

Ils pointaient du doigt également le projet, en sous-marin, de la DRM, de créer une fonction de « technicien de l'information », qui serait susceptible de tout faire : prise de son, mais aussi cadrages de directs, envois par Fly ou TVU...

Face à cette bronca, le projet a été gelé et le directeur de la rédaction a rappelé l'importance des preneurs de son dans les reportages, affirmant que leur disparition n'était pas à l'ordre du jour. Dont acte, mais dans les faits, cela n'a pas empêché, cet été, plusieurs annulations, à la dernière minute d'un preneur de son planifié sur une mission.

Une nouvelle mobilisation a eu lieu en septembre pour dénoncer ces pratiques sauvages. Elle commence à produire ses effets, avec une première décision : désormais, ce sont les adjoints du service son qui décideront où et quand affecter une preneuse ou un preneur de son sur un tournage ou une mission.

Un premier pas dans le renversement de la chaîne de décision, en « redonnant la main » aux gens qui connaissent le métier et le terrain.

### TMS et AXOMOVE

- Les « TMS » (troubles musculo-squelettiques) sont particulièrement répandus chez les JRI et preneurs de son. La direction s'était montrée concernée en permettant, aux salariés les plus impactés de participer, sur leur temps de travail, à des sessions de coaching sportif organisées tout près du Siège.

C'était pratique et souple, on s'inscrivait le jour même, ou la veille, et en cas de besoin urgent de la rédaction, les salariés étaient mobilisables très rapidement.

C'était la méthode Panakeia. Trop peu de participants dit la direction, qui l'a remplacée par AXOMOVE, un coaching sportif lui aussi.... mais qui se fait en ligne, sur ordinateur ou smartphone. (voir ici ➔ le lien vers Monespace).

Devant la recrudescence des restrictions liées aux TMS chez les JRI et les

preneurs de son, pas certain que cette nouvelle méthode soit adaptée. La direction envisage de revenir à une formation mieux adaptée aux besoins spécifiques de ces salariés.

### Transport en 1<sup>ère</sup> classe, c'est toujours NON

- Non définitif aux demandes des équipes de reportage qui voyagent en train, avec tout leur barda : camera, pied, TVU, matériel son + affaires personnelles.

En 1<sup>ère</sup> classe, on a un peu plus de confort et surtout plus de place pour ranger tout ce matériel : « la règle, c'est la seconde, pour tout le monde ».

Celles et ceux qui sillonnent la France pour couvrir l'actualité et rendre compte de la vie des Français, dont FTV se vante d'être au plus près, continueront de voyager dans des voitures de 2<sup>ème</sup> classes bondées et à galérer pour trouver de la place pour le matériel et leurs sacs de voyage.

Service JRI et les pérégrinations de la souris, suite. D'ici la fin de l'année, journalistes et preneurs de son pourront avoir accès à une version étendue de Planif, pour avoir connaissance de la présence et les prise de services quotidiennes.

Une revendication portée par les JRI et les OPS depuis la disparition des systèmes Astérix et Toutatis, remplacés par Planif. 2 JRI et 2 OPS vont tester cette nouvelle fonctionnalité pour un déploiement en fin d'année, si l'expérience est concluante.

### Musique au mètre

- Dans cette partition orchestrée par la DRH « faire encore plus avec toujours moins », mais où est donc passée la musique ? En sonnant le glas des illustrateurs sonores, la direction a fait le choix de la musique au mètre. C'est désormais sur des plateformes automatisées que les monteuses et monteurs vont chercher les musiques à coucher sur les reportages, se privant de la sensibilité et de l'expérience des professionnels.

Si jusqu'à maintenant, la transition s'est faite sans trop de casse, c'est que le dernier illustrateur sonore a joué les pompiers volants, avant de partir en reconversion ingénieur du son, en janvier.

L'interface du système a connu ses bugs à répétition : « des dysfonctionnements circonscris à certaines salles, des investigations sont en cours pour en déterminer les causes ».

Et quid de la formation des monteurs sur l'utilisation des plateformes et l'illustration sonore ? Pas prévu, juste « un accompagnement » et des tutos, au risque d'entendre beaucoup de fausses notes dans les salles de montage.

### Nominal, crash et mode secours

- Les passages de Dalet et Gilda à Newsboard et Openmedia ne se sont pas fait, ces huit derniers mois, sans heurts et sans quelques bonnes touffes de cheveux arrachés chez pas mal de journalistes, monteurs, assistantes et responsables d'éditions... Pareil en régie et même pis encore au PC info

En catastrophe, la DRM a été obligée de passer tantôt la production, tantôt la diffusion, tantôt les deux, du mode « nominal » (normal), en mode « secours » (SOS).

Actuellement, le mode nominal serait rétabli, mais « le travail de stabilisation continue » précise la direction de Romuald Rat, qui a l'art de manier les euphémismes.

Une synthèse de cette séquence de huit mois a été rédigée, en prélude à la prochaine « bascule » de France Info dans le système. Accrochons-nous !

Face aux difficultés rencontrées par les utilisateurs de Newsboard et Openmédia, de nouveaux créneaux de « rafraîchissements » de formation devraient être ouverts prochainement.

### Télématin. A trop monter, la colère monte aussi.

- La montée en puissance de franceinfo, et plus récemment, l'extension de Télématin au week-end, mobilise de plus en plus d'énergie dans tous les secteurs et sans postes supplémentaires. Les monteurs n'en peuvent plus.

En semaine, les 3 monteurs en matinal (2 le samedi), qui commencent à 5H du matin sont désormais systématiquement mobilisés, pour le 12/13 : 3 sujets à monter pour les éditions du matin, avant d'enchaîner avec les éditions de mi-journée et souvent avec des sujets d'ouverture.

La CSSCT a été saisie, une alerte a été lancée sur la charge de travail et le stress induit, pour des salariés en horaires atypiques. La direction de la DRM s'est engagée à faire une analyse plus précise de la charge de travail, avec un inventaire des sujets montés.

En ce qui concerne Télématin dimanche, aucun monteur n'est programmé, c'est la matinale de franceinfo qui fournit les sujets montés par les deskeurs, ce qui n'est pas prévu par les accords sur la création de franceinfo.

### Pitié pour les jeunes

- Télématin, c'est aussi des journalistes, des jeunes en CDD, qui attaquent leur journée à 4 heures du matin pour intervenir dans les JT du matin et à France Info. Mais ça ne s'arrête pas là. Après, ils enchaînent reportages ou directs pour le 12/13 ou 13h. Après un tel essorage, on s'étonnera que la télé ne fasse plus rêver les jeunes journalistes.

## **TECHNO – FAB – PRODUCTION**

### La DRH amnésique

- En mars dernier, les représentants de proximité avaient interrogé la DRH sur les temps de déplacement. Cette dernière avait apporté une réponse erronée, alors qu'elle aurait pu s'inspirer d'une **fiche RH ici** ➔ complète et pratique sur ce sujet et disponible sur monespace.

Pour toutes les missions, dont les voyage en train, bateau ou en avion, le salarié bénéficie d'un forfait horaire acheminement.

### Et ... elle retrouva la mémoire

- Le forfait une HS est -il bien éligible à l'exonération fiscale des heures supplémentaires et complémentaires ? Oui nous répond la direction, qui progresse en communication, en nous indiquant **une fiche détaillée ici** ➔ sur le sujet est disponible également sur monespace.

### Open média, le nouveau laboratoire de FTV

- L'été ne fut pas de tout repos pour les journalistes et techniciens concourant à la Fabrication des JT. C'était même un enfer sur certaines éditions avec open média, encore un outil non abouti, déployé en test à FTV. Le personnel n'en peut plus d'essuyer les plâtres et de servir de cobaye sur les différents outils qu'expérimente FTV.

La direction reconnaît qu'il y a eu des soucis pendant la période de stabilisation

d'open média qui seraient dus à un déploiement imparfait : « l'outil est encore perfectible, des correctifs sont apportés chaque semaine en fonction des remontées des salariés ». Elle estime qu'il y a des problèmes d'adaptation à l'outil et promet un accompagnement avec un support fonctionnel jusqu'à décembre et une amélioration de l'aspect fonctionnel.

### Où sont passés les déclarations d'activité à la fabrique ?

- C'est la question que se pose la nouvelle Directrice des Ressources Humaines, récemment nommée. Depuis des années, la Fabrique est le seul secteur de FTV qui interdit à ses salariés d'utiliser monKiosque pour la déclaration du travail réalisé.

Rien ne semble avoir changé depuis la mise en place de la nouvelle version de l'outil. Il n'existe plus de formulaires papier, les gestionnaires d'activité se fient aux relevés des chargés de production, qui ne comptabilisent pas toujours tout. Les salariés découvrent sur monKiosque leurs Relevés Individuels d'Activité (RIA) bien souvent inexacts et qu'ils sont obligés de faire corriger par la GTA ou le chargé de production.

Dernier exemple en date, les Relevés Individuels d'Activité de certains salariés ayant participé aux JO de Tokyo ne correspondent pas aux heures effectuées sur place, en particulier pour le transport.

Pour éviter ces désagréments, les RP demande une simplification des déclarations d'activité et que chaque salarié concerné soit mis dans la boucle et destinataire des relevés transmis par le chargé de production à la GTA pour éviter toute erreur d'information.

Cette problématique a déjà été évoquée dans les ateliers de la fabrique, Il devient urgent que la direction mette en œuvre son plan d'action.

### Retard à l'allumage pour l'éclairage

- A quand des recrutements au service Éclairage du siège, qui est en forte tension ces dernières années ? La direction n'y a pas encore réfléchi, elle attendait de connaître la nouvelle organisation pourtant mise en place il y a 4 mois déjà.

Son temps de réflexion est bien long...

### Des missions à répétition

- Les RP alertent à nouveau sur les missions à rallonge qui se multiplient à la fabrique. D'autant plus qu'elles sont effectuées sur des activités pérennes. La direction ne cache pas que c'est une façon de « tester » les candidats mais elle reste dubitative sur la durée du test...

### Toujours des problèmes de qualité de l'air en régie 4

- Le dernier rapport de la qualité de l'air alerte sur des quantités de dioxine de Carbone (CO2) anormalement élevées, en régie France info et régie 4.

La direction dit qu'elle procèdera à de nouvelles mesures et fera évoluer le système de climatisation de la régie en conséquence.

La régie 4 avait déjà été polluée par des remontées de benzène en provenance du parking, il y a quelques années. Les représentants du personnel seront particulièrement vigilants aux suites que donnera la direction à ce dossier qui impacte la santé des salariés.

### L'hémorragie de la RCC

- Beaucoup de salariés ont quitté FTV dans le cadre de la RCC sans être remplacés à des postes dont l'activité n'a pas diminué pour autant.

Pourtant l'accord RCC prévoit l'embauche de 1 100 salariés. Où sont ces recrutements ? La direction botte en touche et renvoie au CSE central, mais les suppressions de postes se font ressentir sur le terrain comme à la Fabrique, au service éclairage et ailleurs où les missions se multiplient sans pour autant embaucher du personnel.

### Pour une plus juste rémunération des intermittents

- Les contrats FTV des intermittents sont moins bien payés qu'à FTV Studio pour les mêmes prestations. En effet, France TV applique les barèmes de l'accord de branche des CDD-U alors que FTV studio a décidé de faire mieux que ces minima sociaux.

Pour éviter une désertion du personnel intermittent, la direction applique des tarifs dérogatoires sur les émissions exceptionnelles comme les JO, le tour de France, Roland Garros, les matchs de foot, etc....

Elle ferait mieux d'appliquer des grilles salariales supérieures aux minima sociaux de l'accord de branche, dont les barèmes sont largement en dessous des prix du marché.

### Casiers vidés, contenu remboursé

- Certains salariés de la fabrique avaient vu leurs casiers vidés par inadvertance en 2019. Comme, elle l'avait déjà annoncé, la direction est prête à dédommager ces salariés de la valeur marchande de leur contenu.

Cependant, aucune indemnité n'est prévue en dommage et intérêts pour la valeur morale. Elle attend le retour des salariés concernés qui doivent lister et chiffrer les affaires qui ont été perdues.

### Formation des alternants par les CDD

- Il est demandé à des salariés CDD-U de la Fabrique de participer à la formation des alternants. De plus, la volonté de participer ou non à ces formations ferait partie des critères examinés lors d'une éventuelle embauche en CDI.

Cette situation est très mal vécue par les salariés précaires, amenés à former du personnel susceptible de les remplacer dans le cadre de leur mission, et donc de conduire à une réduction de leur niveau d'activité.

La direction affirme que les tuteurs sont exclusivement en CDI, mais que ceux-ci ne sont pas toujours présents. De plus, elle est confrontée à un véritable déficit du personnel permanent, certaines émissions se tournent même certains jours sans aucun statutaire !

Afin d'éviter des risques psychosociaux, les RP demandent que le personnel précaire ne soit pas impliqué dans la formation des alternants, qui doit être confiée aux permanents.

### Adresses mail FTV pour l'expression des revendications et les intermittents

- Les salariés des régies et plateaux de la fabrication siège souhaitent pouvoir disposer d'une adresse mail commune, par corporation, afin de pouvoir envoyer des revendications collectives à la direction sans avoir à passer par l'adresse mail d'un salarié en particulier.

Une adresse générale pour les CDDU serait également utile leur permettant

de recevoir le planning hebdomadaire qui éviterait des erreurs de communication.

D'après la direction, ces adresses mail utilisables par plusieurs salariés posent des problèmes de sécurité informatique et de suivi pour les mettre à jour. Par contre, les intermittents peuvent faire une demande à leur manager pour obtenir une adresse mail FTV personnelle, si leur activité le justifie.

### Retour des ateliers de la Fabrique

- Certains salariés qui avaient fait grève pour l'amélioration de leurs conditions de travail se sentent particulièrement lésés par le manque de communication de la direction, sur les ateliers de la Fabrique.

La direction renvoie au webinar du 2 juillet (à voir [ici](#) ➡) qui avait fait l'objet d'une restitution du plan d'action. Tant pis pour ceux qui n'ont pu y assister...

### Les demi-week-end à la fabrique

- De plus en plus, la planification fait apparaître des « demi » week-end travaillés, soit le samedi ou le dimanche, ce qui a pour conséquence de multiplier les week-ends bloqués.

Les RP demandent que les week-ends entiers soient planifiés afin de préserver les temps de repos de fin de semaine.

Pour prendre connaissance des comptes rendus de la direction, cliquez [ici](#) ➡.

Paris, le 15 novembre 2021

<b>VOS REPRESENTANTS DE PROXIMITE</b>	
<b>Gestion d'Entreprise, Immobilier et Moyens Généraux</b>	➡ <b>Véronique PAILLE-VECCHIA</b>
<b>Programmes, Communication, Marketing, Études</b>	➡ <b>Sophie PIGNAL</b>
<b>Production, Fabrication, Technologies</b>	➡ <b>Éric LAUMONIER</b>
<b>Information et Sports</b>	➡ <b>Claude GUENEAU</b> ➡ <b>Georges PINOL</b>
<b>Pour contacter la CGT</b>	➡ <b><a href="mailto:cgt.siege@francetv.fr">cgt.siege@francetv.fr</a></b> ➡ <b><a href="mailto:snj-cgftv@francetv.fr">snj-cgftv@francetv.fr</a></b>